

Portant recrutement partiel à hauteur de 10% de Monsieur Cédric OMET, Attaché Principal, en qualité de Directeur de l'établissement public local STELLAE

Ladislav POLSKI, Maire de LA TRINITE, Président de l'établissement public local Stellae,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le code de la fonction publique et notamment les articles L 530-1 à L 533-6,

Vu les dispositions du Code des relations entre le public et l'administration et notamment de l'article L242-1,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 12 décembre 2024 portant création de l'établissement public local Stellae,

Vu la délibération du Conseil d'administration Stellae en date du 14 mai 2025 portant installation du conseil d'administration de l'établissement public local Stellae et désignation du Président,

Vu la délibération du Conseil d'administration Stellae en date du 14 mai 2025 portant sur la création du tableau des emplois permanents,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 02 avril 2026 portant désignation du directeur de l'établissement public local Stellae,

Vu l'arrêté n° RH 25.09.49 du 29 septembre 2025 portant renouvellement du détachement de Monsieur Cédric OMET, Attaché principal d'administration de l'Etat, titulaire, dans l'emploi fonctionnel de Directeur général des services (commune de 10 000 à 20 000 habitants), à compter du 1^{er} octobre 2025,

Vu l'arrêté n° RH 26.04.01 du 20 avril 2026, portant abrogation de l'arrêté n° RH 25.12.03 relatif au recrutement partiel à hauteur de 10% de Monsieur Cédric OMET, en qualité de Directeur financier de l'établissement public local Stellae,

Vu la déclaration de vacance d'emploi n° 006260410000406 transmise au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes,

Considérant l'intérêt de doter l'établissement Stellae d'un directeur d'établissement,

Considérant que Monsieur Cédric OMET, Attaché principal, exerce les fonctions de Directeur Général des services de la commune de La Trinité,

Considérant l'ensemble de ces motifs de droit et de fait.

ARRETE

Article I : Monsieur Cédric OMET, Directeur général des services de la commune de La Trinité, est recruté à compter du 20 avril 2026, auprès de l'établissement public local STELLAE, en qualité de Directeur d'établissement, à hauteur de 10% d'un temps complet.

Article II : Le présent arrêté pourra être modifié ou abrogé en fonction de l'évolution des besoins du service ou sur demande motivée de l'agent ou de l'établissement d'accueil.

Article III : Monsieur Ladislav POLSKI, Maire de la Trinité, Président de l'établissement public local Stellae certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale : 18 avenue des Fleurs, 06000 Nice, soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures <http://www.telerecours.fr/>.

Article III : Monsieur le Président de l'établissement public local Stellae et le Trésorier sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le préfet des Alpes-Maritimes et notifié à l'intéressé.

Fait à La Trinité, le 20 avril 2026

Ladislav POLSKI
Maire de La Trinité,
Président de l'établissement public local Stellae

Notifié à l'intéressé le : 22.04.2026
Signature de l'Agent :

